



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 19 juin 2014

Conseil d'Administration de La Poste du 19 juin - Déclaration des administrateurs CGT

Le bilan social 2013 confirme qu'il n'y a pas d'avenir pour La Poste en organisant la grande braderie des emplois.

Le bilan social 2013 pourrait se résumer en 3 items :

- Baisse des effectifs, précarisation de l'emploi ;
- Effondrement du nombre de promotions ;
- Dégradation des conditions de vie et de travail.

En effet, avec un effectif total de 221 787 d'agents fonctionnaires et contractuels en durée indéterminée au 31 décembre 2013, **c'est à nouveau 4 894 emplois qui ont été supprimés en un an.**

Ajoutées aux suppressions des années précédentes, ces destructions d'emplois deviennent gigantesques et sont contre productives socialement bien sûr, mais aussi économiquement.

Nous interpellons avec gravité les représentants du gouvernement qui siègent à ce Conseil d'Administration.

Comment peut-on accepter que la Direction de La Poste puisse organiser une telle saignée en termes d'emplois alors que cette entreprise a été bénéficiaire en 2013 de 297 millions d'euros au titre du Crédit d'impôts pour la compétitivité et emploi, mais ce dernier mot vous avait peut-être échappé.

Année après année, les bilans sociaux se répètent et se dégradent.

Alors que La Poste a affiché pour 2013 un bénéfice net en progression de 31%, un résultat net de 627 millions et un chiffre d'affaires annuel de 22,08 milliards d'euros, en progression de 2% sur un an, nous sommes aujourd'hui devant un bilan social qui n'a de social que le nom et qui traduit le profond malaise qui gangrène La Poste.

Ce serait une faute politique lourde que de croire que la pérennité du modèle économique de La Poste passera par la réduction des coûts et donc surtout par la réduction de la masse salariale.

Se dédouaner à partir de 2015 des engagements pris suite au rapport Kaspar sur les recrutements comme vous l'avez déclaré Monsieur le Président lors de votre audition par la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, c'est affaiblir l'entreprise publique, c'est la déshumaniser et c'est dégrader toujours un peu plus l'économie française en augmentant le cortège des emplois précaires et des privés d'emploi dans notre pays.

Destruction massive d'emplois donc, mais aussi augmentation de la précarité avec + 4,41% de CDD et + 2,26 % d'intérimaires, même si nous savons que parmi ces contractuels à durée déterminée figurent un certain nombre d'emplois d'avenir.

Nous vous demandons la transformation des 150 millions d'euros consacrés à l'intérim ainsi que les 11 815 CDD à temps complet en 20 000 emplois stables.

Que dire également des 52 % des contrats de formation en alternance qui ne sont pas CDisés.

Pour ce qui est de la promotion, on ne peut pas dire que les acquis professionnels, le potentiel professionnel, l'expérience professionnelle et l'implication quotidienne des postiers soient reconnus. Sur les 4 dernières années, la chute du nombre de promotions est très impressionnante, passant de 28 038 en 2009 à 12 873 en 2013. Ce taux de promotion s'écroule donc de 11,3 % à 5,8 % en 2013.

Il faut voir un lien de cause à effet entre cette situation sociale fortement dégradée et le taux d'absentéisme pour maladie, qui comme vous le dites « se maintient à un niveau élevé à 6,14 % ». Nous rajouterons que non seulement il est élevé, mais plus symptomatique encore, il augmente année après année. Ce taux d'absentéisme est plus que préoccupant chez les cadres supérieurs, où il augmente de 13,5 %.

Concernant l'égalité des chances femme / homme, si les femmes représentent 51,5 % de l'effectif total, elles n'occupent que 46 % des postes d'encadrement et seulement 29 % des cadres dirigeants. Même si ce taux est en légère croissance, cette discrimination doit nous interpellier tous.

Pour ce qui est du nombre d'agents handicapés bénéficiaires de l'obligation d'emploi, même en y ajoutant les intérimaires et les stagiaires, le taux de BOE de La Poste reste limité à 3,74 % pour l'année 2013, loin donc de l'obligation légale de 6 %.

Sur le plan des rémunérations, la situation est tout simplement catastrophique et scandaleuse.

Catastrophique, car 36% du personnel a un salaire net inférieur ou égal à 1 600 euros mensuels, alors que chacun sait que ce personnel est relativement âgé et a une forte ancienneté.

Scandaleuse, lorsqu'on met en parallèle ce chiffre avec les 3 919 747 euros partagés par les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise.

Scandaleuse encore, lorsque chaque postier voit sa prime d'intéressement baisser fortement et que le montant des dividendes versés aux actionnaires restent le même à 171 millions d'euros.

En ce qui concerne le dialogue social, celui-ci ne peut se résumer à la simple comptabilisation du nombre de réunions.

Le dialogue social, c'est aussi l'ouverture de négociations surtout dans cette période où les conflits se multiplient.

De plus, vous mettez en avant avec juste raison, le fort taux de participation aux élections professionnelles: 71,7 % au CA et 76,38 au CTN. C'est sans doute pour le faire baisser que vous avez décidé de généraliser ce vote électronique aux prochains scrutins.

En conclusion, on comprend mieux, au regard de ce bilan, le profond malaise qui s'instaure dans notre entreprise.

Moins d'effectifs, plus de précarité, des conditions de travail qui se dégradent et une pression managériale qui s'accroît : ces ingrédients ne peuvent être ceux d'un bon bilan social, digne d'une entreprise publique socialement responsable.

Si l'on y ajoute la politique salariale de l'entreprise aussi bien pour les contractuels que pour les fonctionnaires, cela nous conforte à travailler le renforcement des mobilisations afin que les prochains bilans s'inscrivent enfin en rupture avec cette déplorable continuité du déclin social des postiers, néfaste à un bon service public.

C'est la raison pour laquelle, le 26 juin prochain, jour de mobilisation interprofessionnelle, les postiers agiront, pour le service public, l'emploi, les salaires, l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

La Poste est le deuxième employeur après l'État et l'État est l'actionnaire majoritaire de La Poste.

Tout est donc réuni pour que La Poste puisse assurer la responsabilité sociale qui est la sienne en termes d'emplois.

Cela nécessite de changer cette stratégie mortifère pour l'avenir de La Poste qui n'existe que pour s'inscrire dans les plans d'austérité gouvernementaux.

La Poste et les postiers méritent un autre avenir.

Il y a quelques jours à peine, les organisations syndicales CGT, FO, CFTC, CFE CGC et UNSA, vous écrivaient pour vous dire que « la situation des postières et des postiers dans les services est très préoccupante : le retour en force du mal vivre et du mal être au travail ne peut nous laisser indifférent. Il devient urgent de travailler à des réponses concrètes pour améliorer cette réalité »

Dans le cadre du projet « Construire ensemble un avenir à chaque postier », vous avez donc l'opportunité d'apporter ces réponses rapides à condition qu'il n'y ait aucun sujet tabou et que des moyens humains et financiers soient dégagés pour l'ensemble des salariés du Groupe étant donné que le plan stratégique concerne l'ensemble du Groupe.

L'étude de ce bilan social pour l'année 2013 est l'illustration même que les choses ne peuvent rester en l'état.

Le contexte politique actuel dans notre pays nous impose de mettre un terme à la grande braderie des emplois à La Poste.